



LA CATALOGNE ET L'INDÉPENDANCE, POSITION DE L'UGT FICA

Le 21 décembre 2017, les élections du Parlement catalan ont assuré aux trois partis indépendantistes la majorité absolue. Pourquoi l'Espagne en est-elle arrivée là ? Nous avons interrogé sur ce sujet le secrétaire général de l'UGT FICA¹, Pedro Hojas Cancho.

MAG FCE : *Pedro, quelles sont les raisons qui ont conduit les Catalans à adopter une position d'indépendance ?*

Pedro : Pour bien comprendre, il convient de remonter aux environs de 2005, au moment de l'élaboration du Statut actuel définissant l'autonomie de la région de Catalogne.

Le Parti populaire (Partido popular), dans l'opposition à ce moment-là, lança une campagne de signatures pour exiger que le Statut catalan soit soumis à référendum dans toute l'Espagne, et non pas uniquement en Catalogne, contribuant ainsi à créer un climat d'opinion contraire à tout ce qui était catalan. Par ailleurs, ce parti présenta un recours devant le Tribunal constitutionnel qui, dans son arrêt de 2010, déclara que 14 articles du Statut étaient anticonstitutionnels.²

Dans ce contexte, et ceci en pleine crise économique, la société catalane s'est sentie de plus en plus mal à l'aise et incomprise, sentiment canalisé par les partis indépendantistes, extrémistes, de gauche comme de droite, qui soutenaient que tous les problèmes des Catalans disparaîtraient le jour où la région accéderait à l'indépendance.

Le parti à la tête de la Catalogne décida alors d'abandonner sa position de droite modérée et d'adhérer à la dérive radicale en durcissant ses revendications.

À cela, le gouvernement espagnol répondit par un autre radicalisme, celui de l'unité de l'Espagne. Cette confrontation d'idées provoqua une fracture profonde dans la société, aussi bien en Catalogne que dans le reste de l'Espagne.

Durant tout ce processus, on note une absence totale de dialogue entre les gouvernements catalan et espagnol, dialogue qui aurait pu contribuer à réduire les tensions et à trouver des terrains d'entente.

La majorité absolue obtenue par les forces indépendantistes au Parlement catalan, même si en nombre de votes les partis non indépendantistes sont majoritaires, a permis l'adoption de décisions allant totalement à l'encontre de la Constitution espagnole et du Statut d'autonomie, et ceci en marge des partis qui défendent le maintien de la région au sein de l'Espagne.

MAG FCE : *Quelle est l'analyse de l'UGT FICA sur ce sujet ?*

Pedro : L'UGT, au sens large, et l'UGT FICA, en particulier, ne sont pas restées à l'écart de ce conflit, mais nous ne pouvons pas nous prononcer au-delà de ce que nous avons fixé dans nos décisions car, en tant que syndicat, nous nous devons de respecter toutes les positions, plurielles et diverses, de nos affiliés.

L'UGT a constamment appelé au dialogue pour répondre à cette situation catalane, car nous sommes convaincus qu'il s'agit là, avant toute chose, d'un problème politique consécutif à une absence de dialogue, qui ne pourra être réglé que par la négociation politique. De même, nous n'avons cessé de demander le respect de la

Constitution et du Statut d'autonomie. Les élections du Parlement catalan du 21 décembre 2017 ont été une bonne opportunité pour envisager des alternatives et en débattre. Par ailleurs, elles ont permis aux citoyens catalans d'exprimer leur choix électoral en toute liberté.

MAG FCE : *Quelles sont les positions de l'UGT FICA et éventuellement les propositions de l'UGT pour sortir de la crise ?*

Pedro : L'UGT, Ces élections constituent les prémices d'une solution, mais le conflit ne pourra être résolu que si les représentants élus, à travers leur action politique, contribuent à apporter, de manière consensuelle et démocratique, une réponse aux défis actuels et futurs, et à mettre en œuvre les politiques nécessaires qui apporteront à la société catalane prospérité, égalité et cohésion. •

POUR INFO

① UGT FICA : fédération qui comprend 10 secteurs des industries et qui est issue du regroupement de la Fédération de la Métallurgie et de la Chimie, - Agroalimentaire.

② Dans un arrêt rendu le 28 juin, le Tribunal constitutionnel, qui débat du Statut depuis 4 ans, annule, à la requête du Parti populaire, 14 articles du Statut d'autonomie sur un total de 223, notamment celui abordant le concept de « nation catalane ». Le 10 juillet, à Barcelone, une manifestation de protestation réunit plus d'un million de personnes. Le mouvement des Indignados et celui pour l'indépendance prennent alors de l'ampleur.